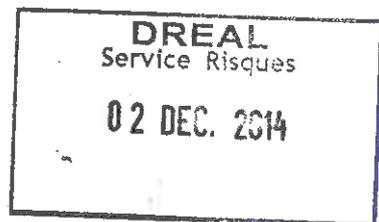




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD



CP → à mettre sur le web

Préfecture

Direction des Collectivités
et du Développement Local

Bureau des procédures environnementales

Réf : DCDL/BPE/DL/2014-

Affaire suivie par : Danielle LANCRY

Tél. : 04.66.36.43.06

Télécopie : 04.66.36.40.64

courriel : danielle.lancry@gard.gouv.fr

NIMES, le 24 NOV. 2014

Le Préfet
à

Mesdames et messieurs les membres
de la Commission de Suivi de Site (CSS)
autour des installations des sociétés
DEULEP et DE SANGOSSE à Saint Gilles

OBJET : Réunion d'installation de la CSS autour des installations des sociétés DEULEP et DE SANGOSSE, sur le territoire de la commune de Saint Gilles.

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion d'installation de la Commission de Suivi de Site (CSS) autour des installations des sociétés DEULEP et DE SANGOSSE se tiendra le :

**Vendredi 12 décembre à 9H30
salle "Jean Cazelles"
6 rue Gambetta à Saint Gilles**

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Introduction
- Fonctionnement de la CSS
- Désignation du président et élection du bureau (un représentant par collègue)
- Présentation par les exploitants du rapport d'activité 2012 et 2013 et actualités 2014
- Présentation par l'inspection de l'environnement des bilans 2012 et 2013 et actualités 2014
- Suivi de la mise en œuvre des deux PPRT
- Questions diverses

Le Préfet,
Par délégation, le directeur,

Gilles GUILLAUD

NB : les présentations sont accessibles sur le site internet de la DREAL (www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr)



DESTINATAIRES

Collège « Administrations de l'Etat »

- Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ou son représentant
- Le Directeur du service départemental d'incendie et de secours, ou son représentant
- Le Chef du service interministériel de défense et de protection civile, ou son représentant
- Le Directeur départemental des territoires et de la mer, ou son représentant
- Le Chef de l'unité territoriale du Gard de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, ou son représentant

Collège des « Elus de collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés »

- Monsieur Alexandre PERRET, adjoint au maire de Saint Gilles
- Monsieur Serge GILLI, adjoint au maire de Saint Gilles
- Monsieur Alex DUMAGEL, conseiller communautaire de Nîmes Métropole
- Monsieur Olivier LAPIERRE, conseiller général du canton de Saint Gilles

Collège des « Riverains d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou associations de protection de l'environnement dont l'objet couvre tout ou partie de la zone géographique pour laquelle la commission a été créée »

- Monsieur Joseph ROCHE, Société de Protection de la Nature du Gard,
- Monsieur Gérard MASCLET, riverain

Collège « Exploitants d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou organismes professionnels les représentant »

- Monsieur Guy VASSEL, directeur de la Société DEULEP
- Madame Emilie RODRIQUE, responsable QSE de la société DEULEP
- Monsieur Nicolas FILLON, directeur général de la société DE SANGOSSE
- Monsieur Sébastien PROUZET, responsable HSE de la société DE SANGOSSE

Collège « Salariés de l'installation classée pour laquelle la commission a été créée »

- Monsieur Christophe BORIE, société DEULEP
- Monsieur Jean-Claude USANDISAGA, société DEULEP
- Madame Brigitte AVIGNON, société DE SANGOSSE